

Stéphane Masternak : “Je remercie la CCI”



C'était le coup de pouce indispensable sans lequel il n'y aurait pas eu de reprise viable de "Nicolle Usinage". En signant un contrat de location-vente des

3000 m² d'un bâtiment qu'elle possède à Nouzonville, la CCI aura permis au patron de la holding Stanis, l'ardennais Stéphane Masternak, de réaliser son projet : sauver 21 emplois sur 26 et assurer la pérennité d'une vieille entreprise menacée de disparition. Sous-traitant racheté en avril dernier par la holding Stanis (6 entreprises dont Elecmaster, près de 70 salariés et un CA espéré de plus de 6 M€). "Nicolle Usinage" devenue "Société Nouvelle Nicolle" a donc déménagé fin juin de Vrigne-aux-Bois à Nouzonville dans des ateliers redi-

mensionnés. "Le bâtiment était un élément important du dossier" explique Stéphane Masternak. "Nous avons pu aller vite". Une rapidité primordiale dans un marché qui ne cesse de bouger. "Dans les trois ans, nous espérons porter l'effectif à 30 personnes", affirme Stéphane Masternak. Reste "un gros travail de pédagogie" à réaliser pour expliquer que déménagement ne rime en rien avec délocalisation.

Innovact : une présence forte

Dans les Ardennes, l'innovation est aussi transfrontalière. C'est pourquoi la CCI entend afficher une présence forte au cours du prochain forum Innovact, les mardi 4 et mercredi 5 octobre prochains au Centre des Congrès de Reims.

"Le salon de la jeune entreprise innovante", qui fête cette année ses dix ans, accueillera à Reims plus de 4000 participants : entrepreneurs et porteurs de projets, investisseurs, chercheurs, universitaires ou institutionnels. Sur un stand d'une cinquantaine de m², deux fois plus qu'en 2004, six entreprises ardennaises (deux françaises, deux belges et deux luxembourgeoises) viendront témoigner des convergences économiques dont la CCI est partenaire et volontaire. Cette présence renforcée se veut un projet concret qui participe de la relance de la coopération économique engagée depuis 2001 entre les régions Champagne-Ardenne et Wallonie. Elle s'inscrit en outre parfaitement dans le positionnement européen d'Innovact, réaffirmé par le lancement en mai dernier, d'un forum à Bruxelles.

20

Ardenne économique n°15 - 2005



**Appel d'offres :
encore plus
Net**

La démarche est aisée. De la page d'accueil du site internet à celle des marchés publics, un clic suffit pour découvrir les appels d'offres que lance régulièrement la CCI. Certes, la "dématérialisation" est désormais un passage obligé pour les offres dépassant les 150.000 euros pour les fournitures et services et les 230.000 euros pour les travaux. Une nouveauté cependant, et une spécificité de la Chambre, dans ce paysage. Sans y être législativement tenue, la CCI a décidé de publier ses marchés à partir de 4.000 €. Ce service est opérationnel depuis mars dernier et permet de prendre rapidement connaissance de nombreuses informations : caractéristiques et nature des marchés, dates limites des appels d'offres ou critères retenus. Un gage de transparence.

<http://www.ardennes.cci.fr/fr/votrecci/Marches.html>